Affaire Trayvon Martin : Si George Zimmerman avait été français…

16/07/2013 à 19h38

Article de Philippe Bilger, avocat général à la cour d'assises de Paris sur le procès de George Zimmerman accusé du meurtre, le 26 février 2012, de Trayvon Martin, un jeune noir de 17 ans, a été acquitté par la Cour de Sanford en Floride.

> *Si George Zimmerman avait été français, je n'ose penser au sort médiatique qui lui aurait été réservé. Il aurait été condamné avant l'heure.*

Le débat lui-même, réduit à l'essentiel, consistait à déterminer si l'accusé, comme il l'invoquait pour sa défense, avait agi en état de légitime défense. […]
Le procureur Bernie de la Rionda s'est déclaré déçu mais, respectant la décision du jury, il s'est en quelque sorte consolé en soutenant que leur grand système judiciaire, sans être parfait, était «le meilleur au monde».
L'avocat de la famille Martin a prétendu que «s*i Trayvon Martin avait été blanc, cela aurait été une autre histoire*». «*Si George Zimmerman avait été noir, il n'aurait jamais été accusé de ce crime*» lui a rétorqué le conseil de Zimmerman (Le Figaro).
Ce qui me passionne dans cette comparaison entre nos deux pays est de pouvoir relever, sans forcer le trait, la même attitude médiatique, en France, à l'égard de cette tragédie américaine que celle qu'elle manifeste face à nos grands procès sensibles et contestés. […]
Causeur